

# LE MADAWASKA

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

## POUR METTRE FIN A TOUTES CRITIQUES

La polémique autour de la question de rapatriement, et parfois à côté, qu'a suscitée les différents articles de M. P. P. Morais dans "L'Evangeline", nous prouve davantage notre manque d'organisation dans nos mouvements nationaux.

Nous en sommes actuellement au temps où pour lancer un mouvement quelconque, il faut qu'un des nôtres se mette au blanc, s'expose à la verte critique de tous ceux qui ne sont pas de son parti politique ou ne l'aime pas pour toute autre raison. Et Dieu sait s'il s'en trouve!

Bien de bons mouvements n'ont jamais vu le jour parce qu'on ne s'est jamais senti en position de faire face aux critiques. D'autres ont raté parce que leur auteur a succombé aux coups de jalousie lancés par des compatriotes.

La chose se répète à chaque instant parmi la population française du Canada: si un des nôtres veut s'élever au-dessus du niveau de la masse, il rencontre toujours un compatriote qui cherche à lui frapper sur la tête pour le faire reprendre sa place dans les rangs des inactifs.

Nous serons toujours témoins de luttes personnelles dans la discussion de nos questions nationales, tant que les mouvements auront comme tête un individu, et non un corps organisé.

Ainsi supposons pour un instant que la Société l'Assomption, la mutuelle bien entendu, ait un comité de rapatriement. Peut-être M. Morais, par la longue étude qu'il a faite de cette question en serait un des membres. Ce comité croit opportun la nomination d'un agent de rapatriement aux Etats-Unis. Après une étude de ce problème, après avoir compilé tous les documents nécessaires le comité pour donner plus de force à la demande qu'il veut faire au gouvernement, fait une campagne de presse. C'est une campagne faite par la société l'Assomption; elle en a tout le crédit et personne n'ose critiquer.

En même temps le comité envoie une circulaire à tous les secrétaires des succursales intéressées, expliquant la nécessité du mouvement et demandant de faire part à tous les membres du mot d'ordre général: nous voulons un agent de rapatriement. La circulaire est lue à une assemblée de la succursale; les membres se font leurs idées du comité; ils retournent chez eux avec des arguments favorables et solides. En un rien de temps, des milliers de personnes sont au courant de la question. Les succursales passent des résolutions; la presse les reproduit. Elles sont envoyées au bureau-chef qui les passe au comité, lequel les compile soigneusement. C'est une requête nationale.

Un beau jour les membres du comité se présentent devant le gouvernement pour faire la demande, celle des milliers de personnes qui ont formulé les résolutions. Voit-on bien la différence de cette manière de procéder avec la campagne que fait un seul homme? Pas de jalousie, pas de critique, et mille fois plus de chance de réussir parce que la société l'Assomption représente tout un peuple, et lui refuser, c'est refuser à tout un peuple.

Cette méthode d'agir peut s'appliquer à tous nos autres problèmes nationaux. Que tous les mouvements se fassent au nom de la société l'Assomption. Que chaque question soit d'abord étudiée par un comité composé de personnes compétentes et surtout actives, qui fera les enquêtes nécessaires et préparera les dossiers.

Ainsi personne ne s'expose aux critiques malveillantes des jaloux. L'influence d'une société régulièrement et solidement organisée vaudra plus pour le succès final que celle d'un seul homme ou d'un groupe isolé.

Et pour revenir sur notre question d'il y a deux semaines: "Pourquoi deux sociétés l'Assomption", nous ajoutons qu'un peuple ne peut avoir deux sociétés nationales et progresser, pas plus qu'une armée ne peut avoir deux chefs et marcher à la victoire.

J.-G. B.

### BENEDICTION SOLENNELLE DE LA NOUVELLE EGLISE D'EDMUNDSTON

S. G. Mgr Leblanc, évêque de St-Jean, officie — Plusieurs membres du clergé sont présents — Une foule nombreuse assiste aux offices — Banquet au clergé.

Notre église neuve n'a pas sauté dimanche dernier, comme le voulait la rumeur qui circulait de puis quelques semaines. Le froid intense de ce 20 février a probablement empêché la bombe de faire explosion. Toujours est-il que les cérémonies de la bénédiction de notre église se sont déroulées dans le calme le plus parfait.

Le Grandeur Monseigneur Leblanc, évêque de St-Jean, avait daigné accepter l'invitation de monseigneur notre évêque, retenu à l'évêché par la maladie, de venir officier à cette cérémonie inoubliable pour tous.

Le Grandeur chanta une grande messe pontificale, assisté de l'abbé Couvray, M. M. les abbés Ernest Gagnon, curé de Notre-Dame et

M. Hart de Dalhousie, évêque des diocèses de bonheur. Les abbés Gagnon, Bernier et Eug. Michaud servaient comme diacre et sous-diacre. Le cérémoniaire était l'abbé Albert Daigle, le chantre l'abbé N. Michaud, et les acolytes Benoît Collin et Antoine Bégin.

Le sermon de circonstance fut donné, en français par l'abbé J. B. Thibaut, curé de Kedgwick, en anglais par le R. P. Sullivan, maître de Van Buren.

La chorale rendit le Kyrie et Gloria de Delibes, le Credo de Wilhams, le Sanctus de Gounod et l'Agnus Dei de Schubert. Les solistes furent M. E. Charbon, S. La porte, R. Pouliot et J.G. Boucher. A l'offertoire M. Beaton chanta

G. N. TRICOCHÉ

### VARIETES

#### DZERJINSKY ET MARAT

Sous bien des rapports, la révolution russe actuelle et la révolution française de 1789 ont de la ressemblance. Il n'y a pas de différence de fond entre les exécutions de Louis XVI et du tsar Nicolas, ou entre les procédés employés par les leaders, dans les deux cas, pour arriver à leurs fins. On voit Lénine, après sa mort, devenir l'objet d'une sorte d'adoration nationale; Marat, lui aussi, mais pendant une courte période, a eu les honneurs d'un culte. Et comme les mêmes causes produisent des effets analogues, les deux crises ont fait surgir des hommes dont les traits communs sont presque identiques: chez les Conventionnels, Marat; et, chez les Bolchevistes, Dzerjinsky. On se rappelle que Marat, sans appartenir à aucun parti, et redouté de toutes les factions, prenait un plaisir extrême à dresser des listes de candidats à la guillotine. Sa soif de sang était telle, qu'il envoyait à la mort, avec célérité, sans jugement, ni examen, n'importe qui qui était désigné, même par des inconnus, comme ennemi de la révolution.

George Nestler Tricoché

### PASSIM

#### UN EXEMPLE

Une jeune fille a été trouvée dans un état lamentable samedi soir dernier, le long d'une maison presqu'ensevelie dans la neige. Elle donna tous les symptômes d'empoisonnement. Le lendemain matin, lorsqu'elle fut un peu remise, elle accusa un jeune homme de lui avoir fait sentir un certain liquide, d'avoir essayé de lui en verser dans la bouche et enfin de lui en avoir versé sur ses vêtements. Et elle raconta que quelques instants après elle se sentit mal et perdit connaissance.

La police arrêta le jeune homme qui raconta une toute autre histoire. Il fut amené devant la jeune fille qui le reconnut, mais son his-

### SAINT-FRANÇOIS

Déjà plusieurs semaines que le correspondant de St-François garde le silence. Ce n'est pourtant pas par manque de nouveau!

M. l'abbé Lambert, notre curé, est rendu dimanche dernier à la bénédiction de la nouvelle église d'Edmundston.

Jeudi soir, le 17 février, un groupe d'amies de Mlle Germaine Nadeau se réunissent chez les parents de cette dernière pour fêter son douzième anniversaire de naissance. La soirée se passa agréablement à chanter, à jouer aux cartes et on se sépara à une heure assez avancée.

M. Denis Boiehard a subi une assez grave opération la semaine dernière à l'hôpital de Québec. Il est maintenant en bonne voie de guérison.

Madame la Grippe était depuis quelque temps de passage dans la paroisse. Elle commence à disparaître; c'est peut-être grâce à une certaine racine merveilleuse remise en vogue depuis quelque temps et qui a dit-on, le pouvoir de guérir toutes les maladies.

Le temps est assez beau malgré le froid. Nous serons bientôt aux jours du printemps. Un bon signe que le printemps sera de bonne heure cette année, c'est que nous avons déjà eu la visite de quelques "petits hommes".

Quelques-uns de nos hommes de confiance sont de retour dans leur famille. Tous sont assez satisfaits du résultat de leur hiver.

Un grand nombre de nos hommes de Marie, Jeanne, Perrain et marceline M. et Mme David Couvray.

### UN INCENDIE A STE-ROSE

(de notre correspondant)

Dans la nuit de samedi à dimanche le feu a accompli son œuvre destructive chez M. Jos. Chamberland, marchand. Toute la famille fut heureusement sauvée, quoique tous furent pendant quelques instants dans d'horribles trances, un enfant manqua à l'appel et il était impossible de retourner dans la maison en flammes, mais ce n'était qu'une crainte passagère, l'enfant était chez un voisin.

M. Chamberland avait sa résidence privée au-dessus de son magasin, une partie de ce dernier était occupée par la banque Canadienne Nationale et le bureau du secrétaire de la paroisse. Le tout fut détruit en moins d'une heure. On ignore l'origine du feu.

Les maisons environnantes ont pu être épargnées grâce au dévouement de notre bon monsieur le curé aidé de son vicar et de quelques paroissiens qu'il avait pu éveiller par le son des cloches et grâce aussi à la bonne organisation de secours pour le feu qui nous procure la compagnie l'aqueduc.

Le feu ne fut pas celle de la veille. Une enquête eut lieu hier matin devant le magistrat de police, et ici à peu près cette histoire telle que reconstituée:

Samedi soir la jeune fille est allée dans un certain logement, dont la réputation des occupants n'est pas des meilleures; le jeune homme en question était là à boire de la bière. Elle prit et avala sans mot dire, un verre de bière qui était sur la table. La traite continua au cours de laquelle elle ingéra deux verres de "split" ou alcool dilué, un verre de scotch, et quelques autres verres de bière. Comme elle était ivre, le jeune homme voulut la conduire chez elle, mais elle faisait tant de tapage dans la rue qu'il n'osa continuer avec elle. C'est alors que se le elle alla tomber près d'une maison où on la ramassa quelque instants après, presque gelée.

Voilà une bien triste histoire qui confirme les plaintes que nous portions il y a quelques semaines. Il existe dans la ville des bouges où notre jeunesse, filles et garçons, hommes supposés respectables et consciencieux, vont boire ensemble et se livrer au dévergondage.

Cet incident va-t-il enfin faire sortir de leur léthargie nos échevins qui semblent dormir du sommeil des justes, sur leur serment d'office. Peut-être y en a-t-il parmi eux qui ont oublié que ce serment les oblige en conscience à remplir leur devoir et que le principal de leur devoir c'est de veiller au bon ordre de la ville. S'il y en a parmi eux qui sont soûlés, nous les ferons bien entendre, car nous nous promettons de revenir souvent sur cette question.

J.-G. B.

### UNE SOIREE ACADIENNE A OTTAWA

Lundi soir, le 14 février, un petit groupe d'Acadiens résidant à Ottawa se réunissaient chez M. Hyacinthe P. Arsenault, chef des traducteurs de la Chambre des Communes, section des livres bleus, à l'occasion de l'anniversaire de Mme André Savoie de Kedgwick N.-B., actuellement en visite chez sa sœur, Madame Arsenault. Etaient présents: M. et Mme Arthur Leblanc, M. et Mme Clement Leblanc, Madame L. Lemieux, Mlle Lucia Thériault, Secrétaire de l'hon. P. J. Veniot, Mlle Stella Roy, nièce de M. et Mme Arsenault, M. Rufin Arsenault, Traducteur à la Chambre des Communes et M. Walter Veniot, Secrétaire particulier du ministre des postes.

Durant la soirée, M. Clém. Leblanc se fit entendre très avantageusement dans plusieurs chansons françaises, et après avoir pris part à une intéressante partie de cartes, tous participèrent à un délicieux gouter préparé par Mme Arsenault.

Les vœux sincères de l'assistance furent offerts à Madame Savoie, et avant de se disperser, M. R. Arsenault exprime en quelques mots les sentiments de tous ceux présents à l'endroit de M. et Mme Arsenault pour leur chaleureuse hospitalité. M. H. P. Arsenault remercie ensuite les visiteurs en son nom de Madame Arsenault et se fit également l'interprète de Madame Savoie pour les remercier de leurs vœux à son égard.

### VILLE D'EDMUNDSTON Avis de Législation

AVIS est par la présente donné que la "Ville d'Edmundston" demandera à la Législature du Nouveau-Brunswick à sa prochaine session le pouvoir d'emprunter sur ses biens une somme ne dépassant pas \$50,000 pour l'amélioration du système électrique, et l'extension du système d'égouts.

Dated à Edmundston, N.-B., ce 23ème jour de février, A.D. 1927.

THOMAS GUERRETTE Secrétaire-trésorier, Ville d'Edmundston.

### Town of EDMUNDSTON Notice of Legislation

NOTICE is hereby given that the Town of Edmundston will ask the Legislature of the Province of New Brunswick at its next session for permission to borrow on debentures a sum not exceeding \$50,000 for improvements to the Electric System and extension to the Sewer System.

Dated at Edmundston, N. B. this 23rd day of February A.D. 1927.

THOMAS GUERRETTE Secretary-treasurer, Town of Edmundston.

### VILLE D'EDMUNDSTON AVIS DES ASSESSEURS

AVIS public est donné par la présente que nous, les soussignés, avons été nommés Assesseurs de la Ville d'Edmundston pour l'année 1927.

Toute personne ou corps incorporé sujet à être assésé, ou elle ou son agent, peut (en dedans de trente jours de cette date) fournir aux assesseurs un état détaillé de la propriété réelle et personnelle et du revenu de telle personne ou corps incorporé; et toute déclaration à cet effet devra être signée et assermentée en présence d'un Juge de Paix pour le comté de Madawaska, par la personne ou l'agent faisant la déclaration.

Daté et publié dans la ville d'Edmundston, ce Vingt-quatrième jour de février, A.D. 1927.

Bureau des Assesseurs { Donat L. Daigle; George J. Anbut; Alex. M. Albert. } 5 Is-24-I.